

Province de Québec

### Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 16 janvier 2023, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir M. Michel Fontaine Mme Marie-Soleil Poulin Conseiller NO 5 (vacant) M. Jean-Claude Daoust M. Mario St-Pierre

Et la greffière-trésorière Johanne Le Buis.

### **2023-01-16-01 OUVERTURE DE LA SEANCE**

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

#### 2023-01-16-02 MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

#### 2023-01-16-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, appuyé par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

- Ouverture de la séance
- Modification de l'ordre du jour
- Adoption de l'ordre du jour
- Période de questions
- Suivi des demandes
- Adoption du procès-verbal du 5 et 19 décembre 2022
- Dépôt et Approbation des comptes
- Rapport du maire
- Rapport de la directrice générale
- Résolution
  - Adoption Règlement 327 Taxation 2023
  - Adoption Règlement 328 Rémunération des Élus 2023
  - Adoption Règlement 325 Compteurs d'eau
  - Adoption de la Politique d'immobilisations et d'amortissement 2023
  - Tarif location de la salle du centre communautaire
  - Appel d'offres Abat Poussières
  - Travaux d'ingénierie pour appel d'offres
  - Dépôt Lettre de démission d'un membre du conseil
  - Dépôt Audit CMQ Préparation PTI
  - Demande d'exonération Frontier Lodge
  - Mandat Inspection en bâtiment
  - Appui à la COP 15
  - Adhésion au CREE
- Régie Incendie
- RIGDSC et Hygiène du Milieu
- Forêt Hereford
- Loisirs et ACTI-Sports
- Famille
- Culture
- Lacs et cours d'eau
- **Divers**
- Période de questions
- Autres suiets
- Levée de l'assemblée

Adoptée.

<u>M</u>
S
no de résolution
on annotation

### **2023-01-16-04 PERIODE DE QUESTIONS**

Des citoyens demandent des nouvelles concernant l'avancement des travaux de fibre optique.

# 2023-01-16-05 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION REGULIERE DU 5 ET SPECIALE DU 19 DECEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité que les minutes de la session spéciale du 5 et 19 décembre 2022 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

### 2023-01-16-06 DEPOT ET APPROBATION DES COMPTES

La greffière-trésorière dépose la liste des comptes fournisseurs (188 201.92 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en décembre 2022 et les états financiers mensuels de décembre 2022. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, appuyé par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées.

Adoptée.

### **2023-01-16-07 RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait rapport qu'il n'y a eu aucune réunion en décembre.

# 2023-01-16-08 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GENERALE

La directrice générale dépose le rapport de correspondance, le rapport des permis de décembre 2022, les états financiers mensuels de décembre 2022 ainsi que le rapport du mois de novembre 2022 concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées.

## 2023-01-16-09 ADOPTION REG. 327 TAXATION 2023

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté le 19 décembre 2022, un budget municipal pour l'année financière 2023, qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

**ATTENDU QUE** l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification du taux de la taxe foncière pour l'année fiscale 2023 ;

**ATTENDU QUE** selon l'article 988 du Code municipal toutes taxes doivent être imposées par règlement;

**ATTENDU QUE** selon l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre;

**ATTENDU QUE** selon l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut réglementer le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités d'application de l'intérêt sur les versements échus de la taxe foncière et des tarifs ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la session régulière du

<u>M</u>
$\overline{\mathbf{S}}$
no de résolution
ou annotation

5 décembre 2022 et qu'un projet a été déposé le 10 janvier 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, appuyé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde adopte le présent règlement, tel que présenté.

Adoptée.

# 2023-01-16-10 ADOPTION REG. 328 REMUNERATIONS DES ELUS

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde juge opportun de fixer la rémunération du maire et des conseillers ;

**ATTENDU QUE** la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., T-11.001) exige que le projet de règlement soit présenté lors d'une séance du conseil par le membre qui donne l'avis de motion ;

**ATTENDU QU'un** avis de motion du présent règlement a été donné à une session régulière du conseil tenue le 5 décembre 2022 ;

**ATTENDU QU'un** projet de règlement a été présenté lors de la séance du conseil du 10 janvier 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, appuyé par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde adopte le présent règlement, tel que présenté.

Adoptée.

### **2023-01-16-11** ADOPTION DU REG. **325** COMPTEURS D'EAU

ATTENDU QUE la municipalité désire que des compteurs d'eau résidentiels et non résidentiels soient installés pour toute propriété desservie par le réseau d'aqueduc municipal;

**ATTENDU QU**'un avis de motion du présent règlement a été donné à une session régulière du conseil tenue le 7 novembre 2022 ;

**ATTENDU QU**'un projet de règlement a été présenté lors de la séance du conseil du 5 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, appuyé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde adopte le présent règlement, tel que présenté.

Adoptée.

# 2023-01-16-12 ADOPTION DE LA POLITIQUE D'IMMOBILISATIONS ET D'AMORTISSEMENT 2023

**ATTENDU QUE** la politique de capitalisation et d'immobilisation fut adoptée en 2010 et qu'elle n'a jamais été révisée depuis ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robin Cotnoir, appuyé par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** la politique d'immobilisations et d'amortissements 2023 tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière.

M S no de résolution ou annotation Adoptée.

# 2023-01-16-13 <u>AUGMENTATION DES COÛTS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE EN 2023</u>

**ATTENDU QUE** les tarifs de location de la salle communautaire n'ont pas été indexés depuis 2014 non plus que depuis la rénovation du centre;

IL EST PROPOSE par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, appuyé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité;

**D'ÉTABLIR** les coûts de location de la salle communautaire comme suit par jour de location, taxes incluses :

- Réguliers: 230\$
- Organismes autorisés : 86\$.

Il est entendu que seuls les organismes suivants sont autorisés à un tarif préférentiel pour leurs évènements inscrits:

- Club Joyeux de St-Herménégilde (soupers communautaires et AGA)
- Association pour la protection du lac Wallace (AGA et assemblées)
- Association de protection de l'environnement du lac Lippé (AGA et assemblées)
- Association Sportive du Lac Wallace (AGA et assemblées)

Adoptée.

### 2023-01-16-14 APPEL D'OFFRES D'ABAT-POUSSIERES

ATTENDU QU'une invitation à soumissionner pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière liquide sur les chemins de la municipalité est 168 680 litres de Calcium 35% avec certification BNQ 2410-300 pour une distance d'environ 50 kilomètres doit être transmise aux soumissionnaires désignés selon le devis, préparé par la directrice générale et greffière-trésorière pour les travaux 2023 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, APPUYÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité que la la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde lance l'invitation à soumissionner pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2023 pour obtenir des prix au plus tard le 7 février prochain.

Adoptée.

### 2023-01-16-15 TRAVAUX D'INGENIERIE POUR APPEL D'OFFRES

**ATTENDU QUE** la firme d'ingénierie EXP a offert ses services en date du 21 décembre 2022 pour assister la municipalité dans la préparation d'un devis et d'un appel d'offres pour la réhabilitation d'une section du rang 9;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, appuyé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité:

**D'ACCEPTER** la soumission de EXP quant aux étapes 1, 2 et 3 pour la somme de \$ 16 100,00 plus taxes.

M S no de résolution ou annotation Adoptée.

# 2023-01-16-16 DEPOT LETTRE DE DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL

**ATTENDU QUE** la directrice générale et greffière-trésorière a donné aux membres du conseil copie de la lettre de démission de la conseillère Suzanne Lefrançois;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Michel Fontaine, appuyé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité:

**DE PRENDRE ACTE** de l'avis de démission créant ainsi une vacance au sein du conseil qui devra être comblée par la tenue d'une élection partielle.

Adoptée.

### 2023-01-16-17 DEPOT AUDIT CMQ PREPARATION PTI

**ATTENDU QUE** la directrice générale et greffière-trésorière a donné aux membres du conseil copie du rapport d'audit concernant l'élaboration d'un Plan Triennal d'Immobilisation préparé par la Commission municipale du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Michel Fontaine, appuyé par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité:

**DE PRENDRE ACTE** du rapport d'audit de la Commission municipale du Québec concernant l'élaboration d'un Plan Triennal d'Immobilisation

Adoptée.

### 2023-01-16-18 DEMANDE D'EXONERATION DE TAXES FRONTIER LODGE

**ATTENDU QUE** Frontier Lodge a présenté à la Commission municipale du Québec une demande de renouvellement d'exonération de taxes foncières en vertu de son statut d'organisme de bienfaisance et que cette demande doit être évaluée par la Commission;

**ATTENDU QUE** la muncipalité désire soumettre certains arguments à la Commission en regard de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, appuyé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité:

**D'AUTORISER** la directrice générale et greffière-trésorière à aviser la Commission municipale du Québec de son intention de contester la demande d'exonération telle que présentée.

Adoptée.

### 2023-01-16-19 MANDAT INSPECTION EN BATIMENT

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre de démission de monsieur André Drouin;

**ATTENDU QUE** la municipalité a publié une offre d'emploi pour trouver un nouvel inspecteur en bâtiment et que dans l'intérim les dossiers de permis devront être traités autant que faire se peut par le personnel en place;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, appuyé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité de nommer temporairement à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement la directrice générale et

M/S no de résolution

greffière-trésorière Johanne Le Buis conjointement avec Marie-Luce Benoit, aménagiste de la MRC.

Adoptée.

#### 2023-01-16-20 **APPUI A LA COP 15**

**CONSIDÉRANT** le fait que la COP15 représente un moment unique pour que les gouvernements de tous les niveaux adoptent une réponse ambitieuse pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise de la biodiversité;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a urgence d'agir pour freiner la perte de biodiversité, la disparition d'espèces menacées et la destruction d'écosystèmes uniques ;

**CONSIDÉRANT** les effets positifs de la nature sur la santé des populations ;

CONSIDÉRANT les objectifs de conservation de 30 % du territoire québécois en 2030;

**CONSIDÉRANT QUE** les villes, par les pouvoirs qu'elles possèdent en matière d'aménagement et de planification du territoire, sont des acteurs incontournables de la préservation de la biodiversité;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Michel Fontaine, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité que la municipalité s'engage :

À S'ENQUÉRIR de l'état de la biodiversité sur son territoire et de s'assurer de maintenir le suivi sur ce dernier,

À **DONNER** la primauté à la préservation de la biodiversité dans la planification territoriale, afin de s'assurer de l'atteinte des cibles internationales en matière de connectivité écologique et de protection du territoire,

À PARTICIPER à l'effort de restauration des écosystèmes dégradés en priorisant les habitats d'espèces indigènes, les milieux humides et riverains ainsi que les espaces naturels à proximité,

À SOUTENIR les projets d'aires protégées sur le territoire, afin d'atteindre les cibles de 30 % de protection d'ici 2030,

À PROTÉGER immédiatement, intégralement et durablement les habitats des espèces à situation précaire,

À PARTICIPER à assurer un meilleur contrôle des espèces exotiques envahissantes afin de limiter ou contrer leur progression, en misant sur la concertation et la sensibilisation,

À VISER l'élimination complète des pesticides dangereux d'ici 2030,

À PRIORISER des solutions pour favoriser l'accès à des milieux naturels pour vos citoyens. Adoptée.

### 2023-01-16-21 <u>ADHESION AU CREE</u>

**ATTENDU QUE** la municipalité désire devenir membre du conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour l'année 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario St-Pierre, appuyé par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité:

M S no de résolution ou annotation  D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à payer l'adhésion annuelle a
coût de 100\$ au Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie.  Adoptée.
2023-01-16-22 REGIE INCENDIE DE COATICOOK
M. Michel Fontaine fait rapport que la prochaine assemblée aura lieu le 20 février.
2023-01-16-23 REGIE RIGDSC ET HYGIENE DU MILIEU
M. Jean-Claude Daoust nous indique les derniers développements concernant la Régie.
2023-01-16-24 <u>Foret Hereford</u>
Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que la prochaine réunion est mardi le 17 janvier.
2023-01-16-25 <u>Loisirs et ACTI-SPORTS</u>
Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que les Plaisirs d'hiver se tiendront le 4 février
2023-01-16-26 <u>Famille</u>
Pas de nouvelle.
2023-01-16-27 <u>Culture</u>
M. Fontaine nous indique que la prochaine réunion sera le 25 janvier.
2023-01-16-28 <u>LACS ET COURS D'EAU</u>
Aucune nouvelle.
2023-01-16-29 <b>Periode de QUESTIONS</b>
Une citoyenne demande une information concernant APELL.
2023-01-16-30 <u>AUTRES SUJETS</u>
La prochaine séance régulière aura lieu le 13 février 2023.
2023-01-16-31
Monsieur le conseiller St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 19h25.
Greffière-trésorière
Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.